

**Fermeture immédiate de l'UHMP :
la meilleure solution permettant de préparer
sereinement l'avenir de la psychiatrie dans le Jura**

Ces derniers mois, la direction de l'Hôpital du Jura (H-JU) a confié à deux spécialistes externes la tâche d'examiner la situation de l'Unité Hospitalière Médico-Psychologique (UHMP) et leur rapport final vient d'être rendu. Sur la base de cette expertise et de la difficulté accrue de garantir des soins de qualité ces derniers mois, la direction de l'H-JU, avec l'appui du Conseil d'administration (CA) et en concertation avec le Service de la santé publique du Canton du Jura (SSA), a décidé de prendre des mesures urgentes. Celles-ci visent prioritairement à garantir dans l'immédiat une prise en charge correcte des patients et aussi dans le futur à concrétiser une refonte de la psychiatrie jurassienne.

**Actualisation de l'audit
menée par :**

Dr Nicolas de Coulon,
ancien directeur médical,
psychiatre-psychothérapeute FMH
Raymond Panchaud,
Directeur des soins,
secteur psychiatrique de
l'Est vaudois, Fondation
de Nant

L'UHMP est une unité ouverte de soins psychiatriques aigus pour adultes, située sur le site de Delémont et compte 20 lits. Depuis des années, les actions mises en œuvre pour améliorer son fonctionnement ont eu des effets insuffisants et temporaires. L'expertise récente de professionnels de la psychiatrie adultes avait pour but d'actualiser l'audit mené en 2009 et de proposer des pistes concrètes pour l'avenir. Leurs conclusions sont claires : les objectifs fixés à l'époque n'ont pas été atteints ; les prestations ont peu évolué et donnent lieu à de nombreuses critiques (de la part des professionnels et des patients) ; il n'y a plus de leadership, tant au niveau médical qu'infirmier.

La direction, appuyée par le CA et en étroite concertation avec le SSA en tant que service de tutelle du Centre médico-psychologique (CMP), a donc pris les mesures immédiates suivantes :

- l'UHMP sera totalement fermée ces prochains jours : aucune nouvelle admission dès le 8 juillet ;
- les patients hospitalisés actuellement à l'UHMP et leurs familles seront informés personnellement et des solutions de prise en charge seront trouvées en partenariat étroit avec les Services psychiatriques Jura Bernois-Bienne-Seeland (SPJBB) et le Centre neuchâtelois de psychiatrie (CNP) : leur transfert interviendra dès le 9 et prendra quelques jours. Un soin particulier sera apporté à cette étape ;
- le service des urgences du site de Delémont sera renforcé pour accueillir et orienter les patients souffrant de troubles psychiatriques, par l'ajout de compétences infirmières en psychiatrie de jour comme de nuit ; en parallèle, les piquets de psychiatrie adultes seront réorganisés avec un renforcement médical au CMP ;
- les hospitalisations de patients jurassiens se dérouleront majoritairement aux SPJBB et au CNP avec la simplification de la procédure d'admission (pas besoin de garantie de paiement extracantonale), et seront aussi possibles dans les établissements des cantons romands ;

Renseignements complémentaires

Kristian Schneider
Directeur général H-JU
032 421 26 18

- des contacts ont été pris avec les autres cantons romands pour tenter de fluidifier la prise en charge des patients jurassiens, spécifiquement les cas urgents. Cette fermeture de 20 lits de psychiatrie au niveau jurassien intervient en effet alors que la situation est déjà souvent tendue sur le plan romand ;
- l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs du service (médical, soins, autres) est concerné par cette fermeture. Des solutions devront être trouvées pour de nouveaux emplois, en interne ou externe, et un plan social sera négocié avec les partenaires syndicaux ;
- les partenaires sociaux ont immédiatement été informés ; ils comprennent la décision de la direction tout en soutenant le personnel touché par cette fermeture dont ils souhaitent un traitement respectueux et humain ;
- une information spécifique est donnée ce jour aux partenaires du réseau jurassien concerné par la psychiatrie.

L'H-JU regrette les conséquences négatives de cette fermeture, notamment pour les patients et le personnel, mais est convaincu d'agir selon sa responsabilité et pour la qualité des soins prodigués aux patients et dans une optique de reconstruction de la psychiatrie sur le moyen et long terme.

Le Gouvernement a été informé de cette décision concernant l'UHMP et reste compétent pour la refonte de la psychiatrie cantonale.

Vers une refonte de la psychiatrie jurassienne

L'UHMP sera fermée pour une durée minimale de 6 mois. Durant cette période, la concrétisation de l'option prise par le Gouvernement de regrouper la psychiatrie et le somatique au sein de l'H-JU débutera par une étude de mise en œuvre. Un groupe de pilotage composé d'un membre du Conseil d'administration de l'H-JU, du directeur et du chef du SSA pilotera ces importants travaux. Ce regroupement au sein d'une même entité est privilégié pour des questions de continuité des soins et d'efficacité des structures cantonales.

Le rapport d'actualisation de l'audit souligne qu'au-delà de la nécessité de disposer de lits de soins psychiatriques aigus pour les patients jurassiens, il est indispensable de développer encore les soins ambulatoires, intermédiaires et communautaires dans une logique de prise en charge globale du patient. Actuellement les soins psychiatriques sont séparés entre soins stationnaires (UHMP et Unité hospitalière de psychogériatrie dépendant de l'H-JU) et soins ambulatoires fournis par le Centre médico-psychologique (CMP) dépendant du Service de la santé publique du Canton. La crise actuelle doit permettre l'intégration de toute la psychiatrie sous un même toit. Pour réaliser ce projet d'envergure cantonale, l'H-JU espère pouvoir compter sur le soutien de l'ensemble des acteurs jurassiens de la psychiatrie.

L'objectif final est l'amélioration de l'organisation de services psychiatriques en permettant une meilleure collaboration entre les différentes unités existantes et en créant les prestations manquantes. Il apparaît en effet d'ores et déjà que la création d'une ou deux cliniques de jour permettrait d'améliorer la prise en charge globale des patients. Les premières propositions concrètes seront faites en fin d'année. Le Gouvernement jurassien statuera sur ces propositions d'ici le début 2015.